

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00456

Numéro SIREN : 326 637 204

Nom ou dénomination : MAZARS HAUTS DE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2024 sous le numéro de dépôt 11004

2024 5 11 004

Comptes annuels

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

SAS MAZARS HAUTS DE FRANCE

22 Rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

APE : 6920Z -
Siret : 32663720400040

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

VLR

mazars

MAZARS HAUTS DE France

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
22 Denis Papin

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél : 03 20 47 27 00

Fax : 03 20 67 53 40

Courriel :

Web :

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	1 390 623		1 390 623	1 390 623
Autres immobilisations incorporelles	10		10	10
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	101 570	95 020	6 550	8 375
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 492 203	95 020	1 397 183	1 399 008
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	92 334		92 334	217 705
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 284 382	383 084	1 901 298	1 933 714
Autres créances	2 070 267		2 070 267	6 327 210
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 260		2 260	18 785
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 449 243	383 084	4 066 160	8 497 414
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 941 446	478 104	5 463 343	9 896 422
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 960	300 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 464 465	1 464 465
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 096	30 096
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 781	23 652
Report à nouveau	-315 000	-300 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	534 763	323 129
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 062 066	1 842 302
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		28 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		28 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		644 887
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		580
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	477 120	5 033 767
Dettes fiscales et sociales	770 326	717 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	327 946	444 311
Produits constatés d'avance (1)	1 825 886	1 184 704
TOTAL DETTES	3 401 277	8 026 120
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 463 343	9 896 422
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 401 277	8 025 540
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	6 464 559	5 544 459
Chiffre d'affaires net	6 464 559	5 544 459
Dont à l'exportation	11 257	4 456
Production stockée	-125 371	-8 751
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	528 522	701 140
Autres produits	12	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 867 722	6 236 852
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 064 431	3 921 073
Impôts, taxes et versements assimilés	83 093	54 020
Salaires et traitements	1 358 412	987 153
Charges sociales	419 320	252 903
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 825	2 008
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	318 594	490 883
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		28 000
Autres charges	81 654	99 081
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 327 330	5 835 121
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	540 392	401 731
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	172 556	38 252
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	172 556	38 252
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 546	5 455
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 546	5 455
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	171 010	32 797
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	711 402	434 528

Compte de résultat (suite)

	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	72	760
Sur opérations en capital	6 825	3 488
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	6 897	4 248
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 961	3
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	6 961	3
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-64	4 245
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	176 575	115 644
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 047 175	6 279 352
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 512 411	5 956 222
BENEFICE OU PERTE	534 763	323 129
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

LLR

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances	x		
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance		x	
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 5 463 343 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 534 763 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2023.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste « Autres dettes » en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2023, ce solde s'élève à 1 512 780 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les travaux en-cours incluent les prestations de service rendues en non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de service rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2,32 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH-TF 16-18)

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE : L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2023 est de 65 ans (identique à 2022). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 390 623			1 390 623
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10			10
Immobilisations incorporelles	1 390 633			1 390 633
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 424			96 424
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	101 570			101 570
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 492 203			1 492 203

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2023
Éléments achetés	1 390 623
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 390 623

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 858	287		5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 336	1 538		89 874
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	93 195	1 825		95 020
ACTIF IMMOBILISE	93 195	1 825		95 020

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 354 649 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	4 354 649	4 354 649	
Créances Clients et Comptes rattachés	2 284 382	2 284 382	
Autres	2 070 267	2 070 267	
Total	4 354 649	4 354 649	

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciations créances clients	383 084
TOTAL	383 084

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 960,00 euros décomposé en 300 960 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 960	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 960	1,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE CEDEX	99,99	300 951,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/02/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-300 000
Résultat de l'exercice précédent	323 129
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	23 129
Affectations aux réserves	23 129
Distributions	315 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-315 000
Total des affectations	23 129

Une assemblée générale ordinaire décide, au 10/07/2023, de distribuer aux associés 315 000€, au titre d'un acompte sur dividendes.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2023
Capital	300 960				300 960
Primes d'émission	1 464 465				1 464 465
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	30 096				30 096
Réserves générales	23 652	23 129			46 781
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-300 000	-15 000	-300 000	-300 000	-315 000
Résultat de l'exercice	323 129	-323 129	534 763		534 763
Dividendes		315 000			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	1 842 302		234 763	-300 000	2 062 066

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	28 000			28 000	
Total	28 000			28 000	
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation				28 000	
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 401 277 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	133	133		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	477 120	477 120		
Dettes fiscales et sociales	770 193	770 193		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	327 946	327 946		
Produits constatés d'avance	1 825 886	1 825 886		
Total	3 401 277	3 401 277		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	133			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	170 761
FOURNISSEURS FNP INTRA GROUPE	31 810
DETTES PROV. POUR CP HORS ASSOC. CAR	40 022
DETTES PROV. POUR INTERESS. HORS AS	49 445
DETTES PROV. PRIMES REM. VARIABLE H	55 791
CHARGES SOCIALES/CP - HORS ASSOC. C	12 006
CHARGES SOCIALES/PRIMES/REM. VARIAB	16 562
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER -	22 460
TAXE D APPRENTISSAGE	973
C.E.T. (CFE+CVAE)	12 167
Total	411 998

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 825 886		
Total	1 825 886		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	6 067 507	11 257	6 078 764
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	385 795		385 795
TOTAL	6 453 302	11 257	6 464 559

AUTRE INFORMATION :

Fait générateur du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement représente la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice au titre des missions confiées par les clients. Il comprend les sommes reçues ou à recevoir en contrepartie des services rendus auprès de clients sous déduction des frais accessoires aux prestations (notamment transport et hébergement), après prise en compte de la variation des travaux en cours.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 961	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		72
Autres produits		6 825
TOTAL	6 961	6 897

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 46 personnes dont 8 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	46	
Ouvriers		
Total	46	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 28 000 euros

Les engagements de retraite sont relatifs aux régimes d'indemnités de départ à la retraite et à certains régimes de retraite complémentaires et correspondent à des régimes à prestations définies. Le calcul des engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite est établi selon la "méthode rétrospective d'unités de crédit projetées". L'évaluation tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés le cas échéant d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'actualisation de durée cohérente avec celle de l'engagement,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

MAZARS HAUTS DE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 300.960 €
Siège social : Villeneuve d'Ascq (59650) - 22, rue Denis papin
326 637 204 RCS Lille Métropole
(ci-après la "Société")

---oOo---

AFFECTATION DU RESULTAT GENERALE ORDINAIRE MIXTE EN DATE DU 08 JANVIER 2024

---oOo---

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à la somme de 534 763,26 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes, soit 532 699,20 euros
- le solde en autres réserves, soit 2 064,06 euros

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision du Président en date du 10 juillet 2023, il a déjà été versé un acompte sur dividendes de 315 000 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé que la Société a mis en paiement, au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos	Revenus éligibles		Revenus non éligibles
	Dividendes	Autres revenus	
31 août 2022	300 000 €		299 990,00 €
31 août 2021	316 008 €	-	315 997,50 €
31 août 2021	-	601 920 €	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président
M. Jean-Philippe VAN DIJK



SAS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 300.960 €

22 rue Denis Papin

BP 78

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

□□□

RCS LILLE B 326 637 204 - APE : 6920Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



GEREC

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

75 boulevard Haussmann
75008 PARIS

G E R E C

Gestion Expertise et Révision Comptable

SAS d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 45.734,71 €

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables (Paris-Ile de France)

Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes du ressort de la Cour d'Appel de Paris

A l'Assemblée de la société MAZARS HAUTS DE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **MAZARS HAUTS DE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le **31 août 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



G.E.R.E.C.

75 boulevard Haussmann
75008 PARIS

Téléphone : 01 74 00 10 10
Mail : contact@gerec.eu
SIRET : 712 024 140 00030

Les notes « *Règles et méthodes comptables* » et « *Notes sur le compte de résultat* » de l'annexe aux comptes présente la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et l'estimation des travaux en-cours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et de l'estimation des travaux en cours. Nous nous sommes assurés que la note « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux comptes fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 décembre 2023

Pour GEREK SAS,



Julie NOËL-MAZZARDI



Damien FERRY-CHAPPUIS

Commissaires aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	1 390 623		1 390 623	1 390 623
Autres immobilisations incorporelles	10		10	10
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	101 570	95 020	6 550	8 375
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 492 203	95 020	1 397 183	1 399 008
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	92 334		92 334	217 705
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 284 382	383 084	1 901 298	1 933 714
Autres créances	2 070 267		2 070 267	6 327 210
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 260		2 260	18 785
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 449 243	383 084	4 066 160	8 497 414
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 941 446	478 104	5 463 343	9 896 422
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

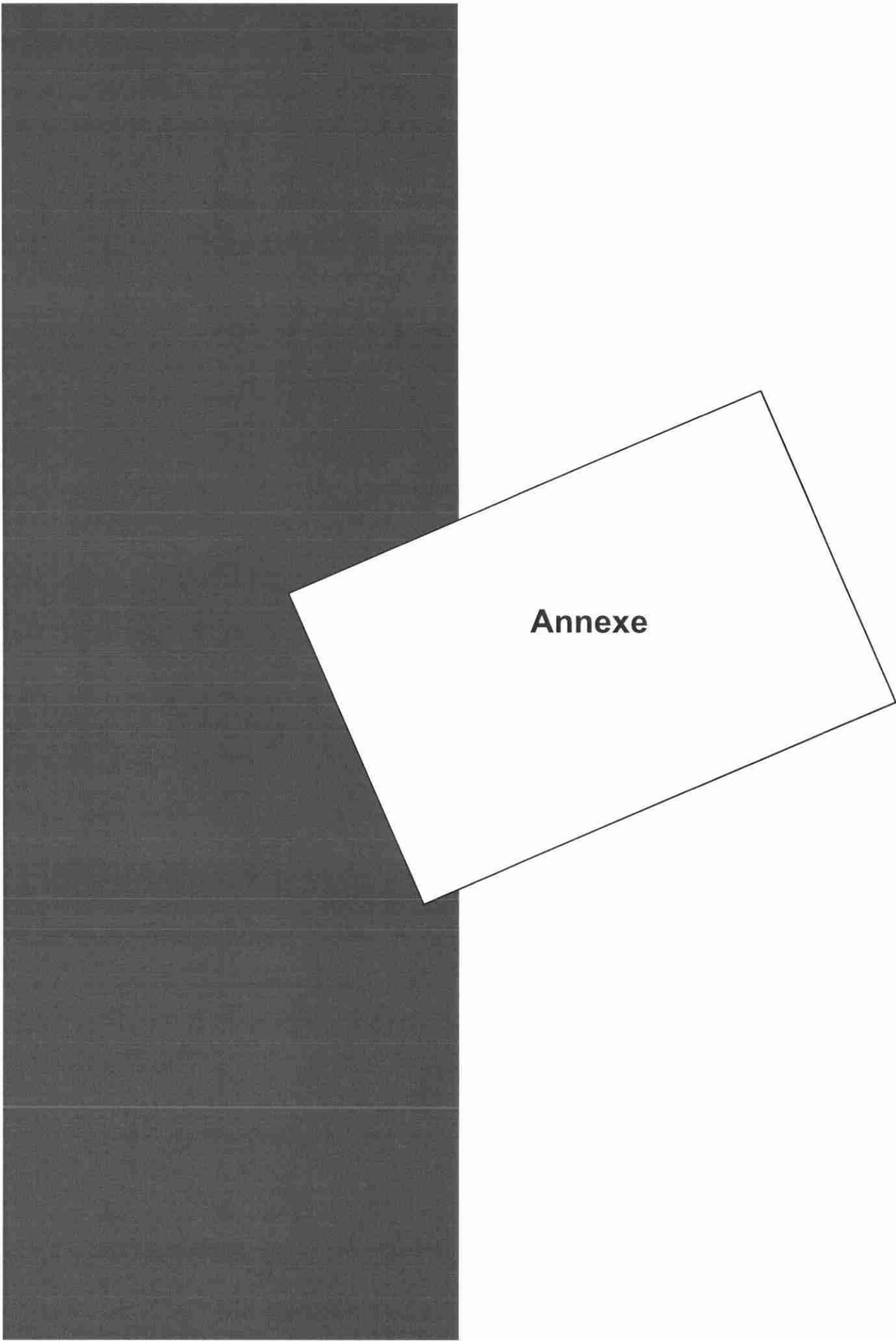
	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 960	300 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 464 465	1 464 465
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 096	30 096
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 781	23 652
Report à nouveau	-315 000	-300 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	534 763	323 129
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 062 066	1 842 302
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		28 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		28 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		644 887
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		580
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	477 120	5 033 767
Dettes fiscales et sociales	770 326	717 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	327 946	444 311
Produits constatés d'avance (1)	1 825 886	1 184 704
TOTAL DETTES	3 401 277	8 026 120
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 463 343	9 896 422
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 401 277	8 025 540
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	6 464 559	5 544 459
Chiffre d'affaires net	6 464 559	5 544 459
Dont à l'exportation	11 257	4 456
Production stockée	-125 371	-8 751
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	528 522	701 140
Autres produits	12	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 867 722	6 236 852
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 064 431	3 921 073
Impôts, taxes et versements assimilés	83 093	54 020
Salaires et traitements	1 358 412	987 153
Charges sociales	419 320	252 903
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 825	2 008
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	318 594	490 883
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		28 000
Autres charges	81 654	99 081
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 327 330	5 835 121
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	540 392	401 731
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	172 556	38 252
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	172 556	38 252
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 546	5 455
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 546	5 455
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	171 010	32 797
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	711 402	434 528

Compte de résultat (suite)

	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	72	760
Sur opérations en capital	6 825	3 488
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	6 897	4 248
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 961	3
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	6 961	3
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-64	4 245
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	176 575	115 644
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 047 175	6 279 352
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 512 411	5 956 222
BENEFICE OU PERTE	534 763	323 129
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 5 463 343 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 534 763 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2023.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste « Autres dettes » en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2023, ce solde s'élève à 1 512 780 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les travaux en-cours incluent les prestations de service rendues en non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de service rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2,32 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH-TF 16-18)

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE : L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2023 est de 65 ans (identique à 2022). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 390 623			1 390 623
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10			10
Immobilisations incorporelles	1 390 633			1 390 633
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 424			96 424
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	101 570			101 570
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 492 203			1 492 203

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2023
Éléments achetés	1 390 623
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 390 623

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 858	287		5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 336	1 538		89 874
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	93 195	1 825		95 020
ACTIF IMMOBILISE	93 195	1 825		95 020

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 354 649 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	4 354 649	4 354 649	
Créances Clients et Comptes rattachés	2 284 382	2 284 382	
Autres	2 070 267	2 070 267	
Total	4 354 649	4 354 649	

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciations créances clients	383 084
TOTAL	383 084

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 960,00 euros décomposé en 300 960 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 960	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 960	1,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE CEDEX	99,99	300 951,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/02/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-300 000
Résultat de l'exercice précédent	323 129
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	23 129
Affectations aux réserves	23 129
Distributions	315 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-315 000
Total des affectations	23 129

Une assemblée générale ordinaire décide, au 10/07/2023, de distribuer aux associés 315 000€, au titre d'un acompte sur dividendes.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2023
Capital	300 960				300 960
Primes d'émission	1 464 465				1 464 465
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	30 096				30 096
Réserves générales	23 652	23 129			46 781
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-300 000	-15 000	-300 000	-300 000	-315 000
Résultat de l'exercice	323 129	-323 129	534 763		534 763
Dividendes		315 000			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	1 842 302		234 763	-300 000	2 062 066

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	28 000			28 000	
Total	28 000			28 000	
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation				28 000	
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 401 277 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) 133	133	133		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 477 120	477 120	477 120		
Dettes fiscales et sociales 770 193	770 193	770 193		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**) 327 946	327 946	327 946		
Produits constatés d'avance 1 825 886	1 825 886	1 825 886		
Total	3 401 277	3 401 277		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés 133	133			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	170 761
FOURNISSEURS FNP INTRA GROUPE	31 810
DETTES PROV. POUR CP HORS ASSOC. CAR	40 022
DETTES PROV. POUR INTERESS. HORS AS	49 445
DETTES PROV. PRIMES REM. VARIABLE H	55 791
CHARGES SOCIALES/CP - HORS ASSOC. C	12 006
CHARGES SOCIALES/PRIMES/REM. VARIAB	16 562
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER -	22 460
TAXE D APPRENTISSAGE	973
C.E.T. (CFE+CVAE)	12 167
Total	411 998

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 825 886		
Total	1 825 886		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	6 067 507	11 257	6 078 764
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	385 795		385 795
TOTAL	6 453 302	11 257	6 464 559

AUTRE INFORMATION :

Fait générateur du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement représente la juste valeur des services rendus au cours de l'exercice au titre des missions confiées par les clients. Il comprend les sommes reçues ou à recevoir en contrepartie des services rendus auprès de clients sous déduction des frais accessoires aux prestations (notamment transport et hébergement), après prise en compte de la variation des travaux en cours.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 961	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		72
Autres produits		6 825
TOTAL	6 961	6 897

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 46 personnes dont 8 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	46	
Ouvriers		
Total	46	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 28 000 euros

Les engagements de retraite sont relatifs aux régimes d'indemnités de départ à la retraite et à certains régimes de retraite complémentaires et correspondent à des régimes à prestations définies. Le calcul des engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite est établi selon la "méthode rétrospective d'unités de crédit projetées". L'évaluation tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés le cas échéant d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'actualisation de durée cohérente avec celle de l'engagement,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.